vbb abems
Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

Weihergasse 7a | 3005 Bern
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Procès-verbal de la 13e assemblée ordinaire des membres du 28 août 2018, 13h30 – Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, Berne

---

Membres du comité directeur présents:
C. Imboden, J.-P. Beuret, P. Bhend, D. Bucher, E. Flückiger, P. Lavina, P. Ris, D. Stäheli, T. Stettler

Le président, Monsieur C. Imboden, accueille les personnes présentes. Il constate:

- que les membres ont été convoqués dans les délais et qu'ils ont reçu les documents,
- qu'aucune proposition de membres n'a été reçue,
- que l'assemblée est apte à délibérer, indépendamment du nombre de personnes présentes,
- que les décisions sont prises à la majorité simple, sauf en cas de modification des statuts, qui requiert une majorité des deux tiers,
- qu'une affaire requérant une majorité des deux tiers des voix présentes est inscrite à l'ordre du jour (changement de nom).

Votations et élections: les EMS ont une voix par lit, conformément à la liste des EMS du canton de Berne ou ½ pour les logements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (pensionnaires non classifiés). Seuls les membres actifs (EMS) ont le droit de vote.

Daniel Stäheli et Jean-Pierre Beuret sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.

1. Rapport annuel 2017 vbb|abems
Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels 2017 vbb|abems et rapport de l'organe de contrôle
Les comptes annuels de l'association ont été clôturés sur un bénéfice de CHF 74 255.-.
Le président fait procéder au vote: les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge au comité directeur
Décharge a été donnée à l'unanimité aux membres du comité directeur.

4. Changement de nom de l'association
C. Imboden détaille les raisons du changement de nom: notre nom actuel est complexe et difficilement compréhensible pour les tiers. A la recherche d'un nouveau nom, le comité directeur a rapidement trouvé CURAVIVA. Cette marque est établie, simple et possible dans les deux langues. Les nouveaux logos sont présentés: l'association doit désormais s'appeler CURAVIVA BE avec la byline pour l'association (Alters- und Pflegeinstitutionen Kanton Bern/Établissements médico-sociaux du Canton de Berne) et une pour la formation continue. Il n'y a pas non plus de changement en termes d'indépendance: CURAVIVA BE restera une association cantonale membre de CURAVIVA Suisse et pourra toujours agir en toute indépendance dans les affaires cantonales.
Le comité directeur demande à l'assemblée des membres de rebaptiser l'association bernoise des établissements médico-sociaux – vbb|abems en CURAVIVA BE au 1er janvier 2019.

C. Imboden explique qu'un changement de nom implique une modification des statuts et qu'une majorité des deux tiers des personnes présentes est donc requise, conformément à l'art. 28 des statuts. C. Imboden fait procéder au vote: Les membres présents approuvent le changement de nom à l'unanimité.

5. Nouveau règlement relatif aux frais

Les membres ont reçu les principaux changements du règlement relatif aux frais avec la convocation. Le règlement complet a par ailleurs pu être téléchargé sur le site Internet de l'association. C. Imboden explique les principaux changements: la charge afférente à la présidence augmente, raison pour laquelle une augmentation de l'indemnité annuelle à CHF 20'000.- est proposée. La rémunération des comités doit également être augmentée pour que les entreprises qui ne sont pas en très bonne santé financière puissent également se permettre d'avoir une place dans les comités. La rémunération doit désormais se faire par séance et non plus de manière forfaitaire. Le nouveau règlement relatif aux frais doit entrer en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2018.
C. Imboden fait procéder au vote: le nouveau règlement relatif aux frais est adopté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations de membre vbb|abems pour l'année 2019

Propositions du comité directeur:
Membres actifs (selon l'art. 5, ch. a des statuts)
CHF 35.- par lit selon la liste des EMS du canton de Berne
CHF 17.50 pour les logements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (pensionnaires non classifiés)

Membres passifs (selon l'art. 5, ch. a des statuts)
Personnes morales CHF 170.- par an

Les cotisations de membre sont adoptées à l'unanimité.

Pour information: les cotisations de membre pour 2019 de CURAVIVA Suisse restent inchangées.

7. Élections

Après que les candidats se soient présentés, sont proposés à l'élection de remplacement au comité directeur pour un mandat d'une durée de deux ans jusqu'à l'assemblée des membres 2020:

- Patric Bhend, Stiftung Solina Spiez, dedica
- Pascale Lavina, Geras Pflegehotel, Münchenbuchsee
- Pascale Ris, Alters- und Pflegeheim Sägematt, Lengnau

Tous les nouveaux membres du comité directeur sont élus à l'unanimité pour un mandat de deux ans.

Après que les candidats se soient également présentés, sont proposés à l'élection à la commission consultative pour un mandat d'une durée de deux ans jusqu'à l'assemblée des membres 2020:

- André Burger, Zentrum Schlossmatt, Burgdorf
- Stéphan Chopard, Résidence les Roches, Orvin, Président Pro Senectute BE franç.
- Philipp Grichting, tilia Stiftung, Ostermundigen
- Regula Meister, domicil Lindengarten, Stettlen

Tous les nouveaux membres de la commission consultative sont élus à l'unanimité pour un mandat de deux ans.

Élection de l'organe de révision pour un an:
Proposition: VISTA Treuhand & Revisions AG, Leo Ruffiner, Berne
VISTA Treuhand & Revisions AG est réélue à l'unanimité comme organe de révision.

8. Remise du «Prix des innovations 2018»

Le «Prix des innovations 2018» est remis pour la première fois. La remise du prix doit servir de plate-forme pour des concepts d'entreprise innovants.
Le jury est composé de:

- Monika Beck, collaboratrice scientifique dans le domaine de la santé et des soins (absente)
- Barbara Mühlheim, députée PVL, membre de la CSoc
- Camille-Angelo Aglione, Secrétaire Romand de CURAVIVA Suisse
- Walter Däpp, journaliste et auteur

La remise des prix est retransmise en directe sur facebook. Walter Däpp anime la table ronde. Les gagnants sont appelés sur l'estrade et Walter Däpp leur souhaite la bienvenue avec son poème «so». Les entreprises gagnantes et leurs contributions sont ensuite présentées à l'aide d'un entretien et d'une vidéo:

- Schlossgarten Riggisberg, Madame Regula Mader, Bed and Breakfast dans l'entreprise
- Logisplus, Köniz, Monsieur Urs Leuthold, éviter les retraites anticipées, réengager à temps partiel les collaborateurs âgés, qui sont déjà à la retraite.
- Stiftung Alpbach, Meiringen, toute l'entreprise est innovante, notamment en matière de transformation, comment peut-on promouvoir le bien-être des collaborateurs et les convaincre ainsi d'opter pour Meiringen, le nouveau centre de gérontopsychiatrie

Madame Barbara Mühlheim prononce l'éloge et remet les prix:
3e prix: Schlossgarten Riggisberg – CHF 1000.—
2e prix: Logisplus Köniz – CHF 3000.—
1er prix: Stiftung Alpbach Meiringen – CHF 6000.—

Des remerciements sont adressés à tous les participants, mais aussi au jury qui a distingué des projets susceptibles d'être démultipliés. Les projets peuvent être consultés sur le site Internet de l'association vbb|abems: LIEN. La remise des prix peut être consultée en cliquant sur le lien suivant: https://www.facebook.com/vbbabems/
Une pause de 20 minutes et un petit apéritif ont suivi la remise des prix.

9. Exposé de l'invitée Madame Astrid Wüthrich de l'Office des personnes âgées et handicapées, canton de Berne

Madame Astrid Wüthrich présente son nouveau collaborateur, le responsable de la Division Personnes âgées de l'Office des personnes âgées et handicapées, Monsieur Lukas Loher. Elle évoque ensuite les différents enjeux de la politique de la vieillesse et de la manière dont la politique doit décider quelles nouvelles offres peuvent être soutenues financièrement, p. ex. soins palliatifs mobiles, gérontopsychiatrie et «EMS light». Les soins doivent correspondre aux besoins de la population.
Elle renseigne ensuite sur la situation de la LiMA. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale envisage de verser aux EMS une contribution de CHF 2.- par jour pour les coûts de la LiMA en 2019, mais seulement à partir du niveau 3 ou 4. Mais la Confédération devrait également tenir compte du thème de la LiMA lors de la révision de l'OPAS, car il existe une lacune de financement.

10. Exposé de l'invité, Monsieur Markus Leser de CURAVIVA Suisse

Markus Leser félicite l'association pour son changement de nom et exprime ses remerciements pour la confiance accordée à la marque «CURAVIVA». Il informe sur le modèle d'habitat et de soins 2030 et les projets subséquents. Un guide pour le dossier électronique du patient sera disponible sur le site Internet de CURAVIVA Suisse dès octobre 2018.

11. Divers

Le président remercie les collaborateurs du secrétariat général et de la formation continue pour l'accomplissement de leurs tâches pendant l'année, les membres des différentes commissions ainsi que les curateurs. Il invite les personnes présentes à un apéritif.

Berne, le 29 octobre 2018

Pour le procès-verbal:

C. Imboden, président

P. Keller, directeur